



www.cc-molsheim-mutzig.fr

l'avenir ensemble

Journal d'information de la Communauté de Communes
de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG

Nouvelle piscine à Dachstein : *ouverture programmée pour fin 2016 !*

page 5

Budget 2016

pages 6-7

**Nouvelles compétences
pour la C.C.**

page 9

**Projets de liaisons
cyclables**

N°23

**Avril
2016**



12^e édition du MARATHON DU VIGNOBLE D'ALSACE

Marathon du VIGNOBLE D'ALSACE

La 12^{ème} édition du Marathon du Vignoble d'Alsace aura lieu les **Samedi 18 & Dimanche 19 Juin 2016**.

Au programme : Marathon, Semi-Marathon, 10 km, Courses des enfants de 4 à 15 ans et Marche du Cœur de 10 km au profit du Don d'Organes (ADOT67).

Inscription en ligne sur le site : www.marathon-alsace.com



NOUVEAUTÉ 2016 : « **Le 35** », une véritable boîte de nuit en plein cœur de Bergbieten ! (accès uniquement pour les inscrits aux courses du Marathon & Semi-Marathon – animation exclusivement sans alcool).

Vous pouvez également vivre cette aventure festive inoubliable en devenant **bénévole** du Marathon du Vignoble d'Alsace ! Chaque bénévole sera invité à la Spätzle Party le Samedi 18 Juin 2016 et se verra offrir un tee-shirt et un chapeau.



Contactez-nous : mva@cc-molsheim-mutzig.fr

14^e édition du VÉLO-TOUR



La 14^{ème} édition du Vélo-Tour de la Communauté de Communes aura lieu le **Dimanche 25 Septembre 2016** à partir de 8h30. Les localisations des points de départ et de ravitaillement seront communiquées ultérieurement.

Développement économique : Implantation de la Société Raugel Agencement

La société RAUGEL AGENCEMENT va prochainement s'implanter sur la Zone d'activité Ecoparc. Elle réalise des **agencements intérieurs et du mobilier sur mesure** (cuisine, placard, dressing, meuble salle de bain...) tant pour les particuliers que pour les professionnels.

Le projet d'implantation prévoit un bâtiment destiné à la production et au stockage d'une surface de 2.300 m², 300 m² de bureaux et un espace commercial de 1000 m² sous l'enseigne RAUGEL ATMOSPH'R pour présenter leur savoir faire et proposer également du mobilier et de la décoration intérieure.

www.raugel-agencement.fr

Conseil Communautaire : 2 nouvelles élues

Madame Valérie HUSSER, Adjointe au Maire d'Oberhaslach a présenté sa démission du Conseil Communautaire. Elle est remplacée par **Madame Mireille RODRIGUEZ**, Adjointe au Maire d'Oberhaslach.

Madame Annie SPINELLA, Conseillère Municipale de Mutzig a également présenté sa démission et est remplacée par **Madame Martine BRENCKLÉ**, Adjointe au Maire de Mutzig.

EAU & ASSAINISSEMENT : LES CHANTIERS

Les chantiers réalisés ou en cours en 2016 :

- **Dachstein** : pose d'une conduite « *alimentation eau potable* » rues Principale et des Arcades sur 200 mètres avec une vingtaine de branchements
- **Ernolsheim-Bruche** : pose d'une conduite « *assainissement* » rues Etroite, du Soleil, Haute et des Jardinières sur 310 m
- **Avolsheim** : dépose d'une conduite « *alimentation eau potable* » accrochée au pont de la Bruche sur 25 mètres
- **Ergersheim** : extension d'une conduite « *assainissement* » rue des Vergers sur 30 mètres



Chantier à Ernolsheim



Chantier à Dachstein

Les projets prochainement mis en œuvre :

- **Dachstein** : pose d'une conduite « *alimentation eau potable* » rue Principale entre la rue du Couvent et le Viehweg sur 410 mètres et reprise de 45 branchements
- **Ergersheim** : renforcement d'une conduite « *assainissement* » rue Kleinfeld sur 210 mètres
- **Ergersheim** : réhabilitation d'une conduite « *assainissement* » entre la Watlach et la rue Kleinfeld sur 1080 mètres



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA RÉGION
DE MOLSHEIM-MUTZIG**



2 route Ecospace - B.P 93077
67125 MOLSHEIM Cedex
Tél. 03.88.49.82.58
Fax 03.88.49.38.14
Mail : secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr

Horaires d'ouverture :
du Lundi au Jeudi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
le Vendredi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Toutes les informations sur :
www.cc-molsheim-mutzig.fr

Sommaire

- p.2.....Brèves
- p.3.....Editorial
- p.4.....Chantiers piscines
- p.5.....Budget 2016
- p.6-7Nouvelles compétences
- p.8.....Relais Assistantes Maternelles
- p.9.....Liaisons cyclables
- p.10.....Bugatti - Tourisme
- p.11-12Tuilerie-Briqueterie Sonntag à Still

COMMUNES MEMBRES

ALTORF - AVOLSHEIM - DACHSTEIN
DINSHEIM/BRUCHE
DORLISHEIM - DUPPIGHEIM
DUTTLENHEIM - ERGERSHEIM
ERNOLSHEIM-BRUCHE
GRESSWILLER - HELIGENBERG
MOLSHEIM - MUTZIG
NIEDERHASLACH - OBERHASLACH
SOULTZ-LES-BAINS - STILL
WOLXHEIM

COMPÉTENCES

Logement social
Développement économique
Développement touristique
Aménagement des cours d'eau
Assainissement
Eau potable
Piscines
Pistes cyclables
Système d'information géographique
Relais d'Assistants Maternelles
Transport à la demande
Aménagement numérique
Epicierie sociale

Directeur de la Publication : M. Laurent FURST
Co-directeur de la Publication : Dominique BERNHART
Rédaction : Élus et personnel de la Communauté de Communes
Photos : Communauté de Communes, Office de Tourisme de la Région Molsheim-Mutzig, Association ARTS
Mise en page et impression : Imprimerie Chrüss Molsheim
Dépôt légal à parution



Je sais que parler chiffres n'est pas très populaire, pourtant quand ceux-ci sont bons, pourquoi s'en priver.

- Depuis des années, la Communauté de communes fait des efforts de gestion, d'abord pour rembourser ses dettes, puis pour constituer des réserves, ce qui est assez rare. Grâce à ces efforts, nous pouvons cette année financer des investissements exceptionnels sans recourir à l'emprunt.
- Parallèlement et pour la 11^{ème} année consécutive, nous n'augmentons pas nos taux fiscaux, ce qui dans le contexte actuel est plutôt sympathique.

Faire avec les moyens du bord et pas avec ceux que l'on rêve d'avoir est et restera notre philosophie.

Les années à venir seront certainement difficiles pour les collectivités ; en restant sages sur la dépense, mais volontaires sur les projets, nous continuerons à avancer au service de notre territoire, de nos 18 communes et des 40 000 concitoyens pour lesquels nous essayons de faire au mieux.

Laurent FURST
Votre Président

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig



Construction de la nouvelle piscine à Dachstein : ouverture prévue fin 2016 !

Les travaux de construction de la nouvelle piscine à Dachstein s'achèveront au courant du dernier trimestre 2016 pour une ouverture programmée en fin d'année.



Les travaux de réhabilitation de la piscine de plein air de Molsheim : de nouveaux bassins inox pour cet été !

Afin de redonner un coup de jeune à la plus ancienne piscine de plein air du Bas-Rhin, un vaste programme de travaux est mis en œuvre depuis le mois d'octobre 2015 pour s'achever fin juin 2016.



Décembre 2015

Démolition des anciens locaux techniques



Décembre 2015

Démolition des plages extérieures



Janvier 2016

Réalisation des fondations du nouveau local technique avec création d'un bac tampon



Janvier 2016

Rechargement du grand bassin pour obtenir une profondeur maximum de 2,00 m



Février 2016

Mise en place du revêtement inox



Février 2016

Réalisation des élévations du nouveau local technique

Budget 2016 : une situation financière sereine

La Communauté de Communes dispose d'un Budget Principal ainsi que de 4 Budgets Annexes : Eau, Assainissement, Zones d'Activités et Déchets ménagers.

Malgré une baisse des dotations de l'Etat, le Budget Principal de la Communauté de Communes continue d'afficher ZÉRO DETTE !

La Communauté de Communes a lancé de nombreux projets d'envergure :

- la réhabilitation de la piscine de plein air de Molsheim (travaux en cours),
- la construction d'une nouvelle piscine à Dachstein (travaux en cours),
- de nouveaux locaux pour son Relais d'Assistantes Maternelles (en fonctionnement depuis décembre 2015),
- la construction d'une banque de matériel (démarrage du chantier d'ici fin 2016),
- la création de nouvelles pistes cyclables (démarrage des travaux courant 2016).

Ces projets peuvent être concrétisés sans avoir recours à l'emprunt grâce à une épargne importante constituée au fil des années, tout en maintenant les taux de fiscalité pour la 11^{ème} année consécutive !

La fiscalité sur le territoire

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	3,84
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1,87
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	6,75
Cotisation foncière des entreprises (part additionnelle)	2,89
Fiscalité professionnelle de zone	19,53

A noter que la fiscalité sur notre territoire est l'une des plus faibles du Département du Bas-Rhin.

POUR LE BUDGET 2016

ZÉRO DETTE SUR LE BUDGET PRINCIPAL

FINANCEMENT DE GROS PROJETS D'INVESTISSEMENT SANS EMPRUNT

Pas d'augmentation de la fiscalité pour la 11^{ème} année consécutive



Les projets futurs...

La Communauté de Communes ayant adopté la compétence « création d'infrastructures de télécommunication à très haut débit » dans le cadre du *Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)*, elle prévoit d'investir 2,5 millions d'euros dans l'aménagement numérique du territoire.

En 2017, la Communauté de Communes prendra en charge, dans le cadre des nouvelles compétences prévues par la loi, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage des villes de Molsheim et Mutzig.

D'ici quelques années, il sera aussi nécessaire de procéder à la réhabilitation complète de la piscine de Mutzig, celle-ci datant de 1981.

Par ailleurs, la Communauté de Communes lancera prochainement une étude pour déterminer la pertinence d'une démarche de mutualisation du parc informatique des 18 Communes membres.

A l'avenir, d'autres projets seront possibles. Mais il est avant tout essentiel de disposer de finances saines pour construire et développer ensemble notre territoire dans le souci d'une gestion rigoureuse et raisonnée.

MUTUALISATION

Nouvelle compétence : « Création et gestion d'une banque de matériel »

La Communauté de Communes a décidé de prendre une nouvelle compétence avec la création et la gestion d'une banque de matériel. L'idée consiste à mettre du matériel à disposition, d'une part, de ses Communes membres pour leur faciliter leurs tâches récurrentes, et d'autre part, des associations de son territoire pour les soutenir et les aider dans l'organisation de leurs manifestations.



Terrain situé à l'arrière du siège de la Communauté de Communes



Projet du bâtiment

Les locaux, pour stocker le matériel en question, seront implantés à l'arrière du siège de la Communauté de Communes. Les travaux de construction devraient débuter fin 2016.

Une enveloppe financière annuelle comprise entre 50.000 et 100.000 € sera consacrée à l'équipement de cette banque de matériel.

LOGEMENT

Les pouvoirs de police spéciale du Maire en matière d'habitat transférés automatiquement au Président de la Communauté de Communes

La loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Renouveau (ALUR) organise le transfert automatique à l'échelon intercommunal des pouvoirs de



Immeuble rue de la Boucherie à Molsheim, en cours de réhabilitation

police spéciale du Maire. Dans le cas de notre Communauté de Communes, compétente en matière d'habitat, les pouvoirs de police relatifs aux édifices menaçant ruine, à la sécurité des Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) à usage d'hébergement et des immeubles collectifs d'habitation sont transférés au Président de la Communauté de Communes.

La loi permettait aux Maires de s'opposer au transfert automatique de ces pouvoirs en notifiant leur décision de refus au Président de la Communauté de Communes dans un délai de six mois suivant l'élection. Malheureusement, un défaut d'information n'a pas permis aux Maires de refuser ce transfert dans le délai imparti.

Ces compétences seront ainsi exercées par la Communauté de Communes jusqu'aux prochaines élections municipales et communautaires c'est-à-dire en 2020.

LOI NOTRe

De nouvelles compétences obligatoires pour la Communauté de Communes

La loi du 7 août 2015 portant sur la « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (dite loi NOTRe) vise à clarifier le rôle de chaque échelon territorial et à rationaliser l'organisation territoriale en facilitant le regroupement de collectivités.

Cette loi fixe un seuil minimal de population pour les Communautés de Communes de 15.000 habitants. Avec 40.019 habitants sur notre territoire, notre Communauté de Communes est au-dessus du seuil minimal, cette disposition ne s'applique donc pas à notre collectivité. A l'échelle du Département du Bas-Rhin, 10 Communautés de Communes seront amenées à fusionner avec une

intercommunalité voisine de leur territoire avant fin 2016.

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig sera la 4^{ème} intercommunalité du Bas-Rhin et la 33^{ème} dans la Grande Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

Par ailleurs, la Communauté de Communes sera dotée de nouvelles compétences :

- les aires d'accueil des gens du voyage à compter du 1^{er} janvier 2017
- la Gestion de Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (G.E.M.A.P.I. à compter du 1^{er} janvier 2018).

G.E.M.A.P.I.

Les nouvelles dispositions en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations : enjeux et conséquences

L'entretien des rivières et des ouvrages de protection ne relève d'aucune collectivité en particulier, c'est jusqu'à présent, une compétence facultative et partagée. Cette situation ne facilite pas l'appropriation des enjeux et favorise une certaine hétérogénéité entre les territoires. **La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (M.A.P.T.A.M.)**, adoptée le 27 janvier 2014 doit répondre à cette problématique.

Que dit la loi M.A.P.T.A.M. ?

Elle introduit la création d'une nouvelle **compétence** « **G.E.M.A.P.I.** » en précisant les missions suivantes :

- aménagement de bassin hydrographique,
- entretien des cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau,
- défense contre les inondations et contre la mer (gestion des ouvrages de protection hydraulique),
- restauration des milieux aquatiques (zones d'expansion de crue).

La compétence G.E.M.A.P.I. revient aux Communes ou, à défaut, aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité propre, avec une entrée en vigueur au plus tard au 1^{er} janvier 2018.

Comment serait mise en œuvre cette compétence ?

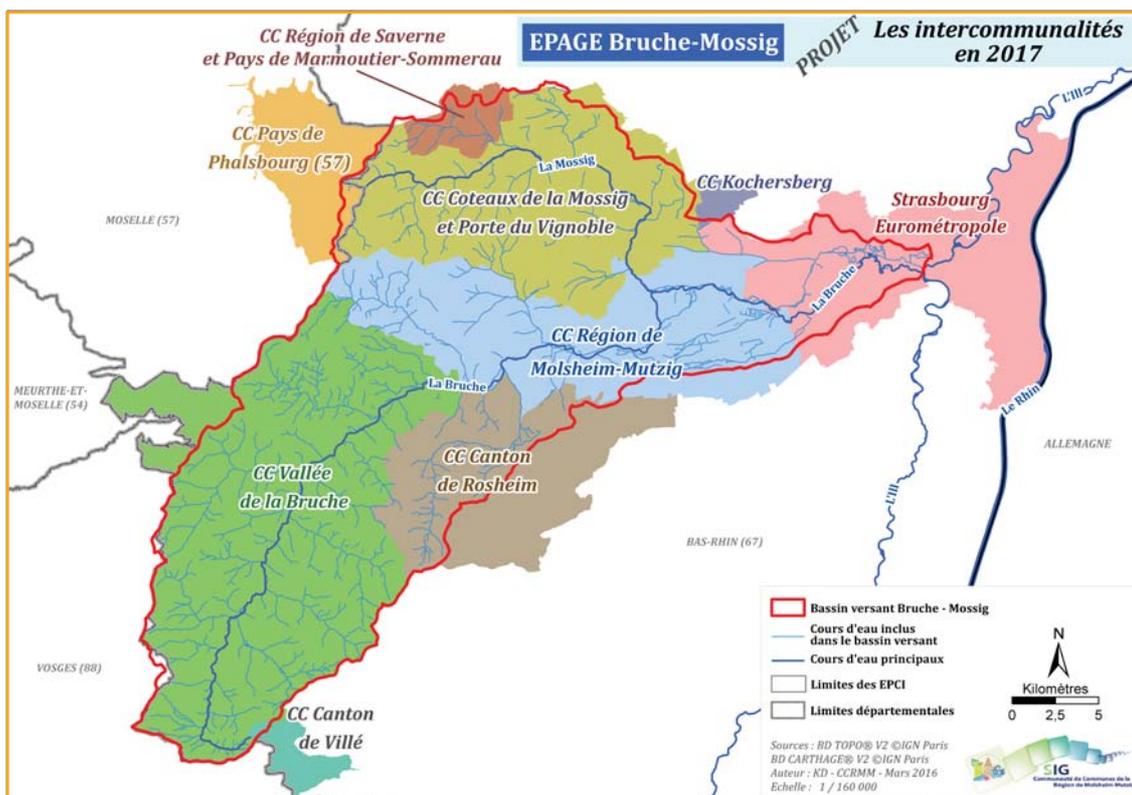
La loi préconise de déléguer cette compétence à des Syndicats Mixtes pour assurer la réalisation des aménagements à une échelle hydrographique cohérente. Les Communes seront représentées dans ces Syndicats Mixtes via les Communautés de Communes.

Sur notre territoire, le Syndicat prendrait la forme d'un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (E.P.A.G.E.). Le territoire de cet E.P.A.G.E. s'entendrait sur tout le bassin versant Bruche-Mossig et pourrait être constitué des 9 E.P.C.I. suivants : la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, de la Vallée de la Bruche, des Coteaux de la Mossig et de la Porte du Vignoble, de la Région de Saverne, du Canton de Rosheim, du Kochersberg, du Pays de Phalsbourg, du Canton de Villé et de Strasbourg Eurométropole.

Pour financer cette nouvelle compétence, chaque Intercommunalité pourrait décider de mettre en place une taxe spécifique prévue par la loi. Pour l'heure, notre Intercommunalité finance cette compétence dans le cadre de son budget dont les taux de fiscalité sont inchangés depuis 12 ans.

Quelle est la situation actuelle sur notre territoire ?

La Communauté de Communes est compétente en matière d' « *Etude et exécution des travaux d'aménagement, de protection et d'entretien de la Bruche, de la Mossig et de leurs affluents et diffluents* » depuis sa création en 1997. Des travaux hydrauliques et de protection des zones habitées ont été entrepris pour un montant total de plus de 5 millions d'euros. La Communauté de Communes procède également à l'entretien régulier des digues et des berges, et a notamment aménagé 3 passes à poissons dans le cadre de cette compétence. **Le territoire de la Région de Molsheim-Mutzig dispose ainsi d'une certaine avance en matière de prévention des inondations et d'entretien des rivières.**



Cependant, la création d'un E.P.A.G.E. aura l'avantage d'harmoniser les politiques publiques de gestion de la Bruche et de la Mossig et de bénéficier d'une vision d'ensemble des cours d'eau d'amont en aval.

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi afin que notre bassin versant soit demain géré de manière globale et pertinente.

« Le Petit Nid » s'est installé dans ses nouveaux locaux



Le Relais Assistantes Maternelles a pris possession de ses nouveaux locaux courant du mois de décembre 2015. L'accueil des parents, des assistantes maternelles et des enfants se déroule dans un bâtiment dédié, plus fonctionnel et plus spacieux pour le plus grand bonheur des petits et grands !



Salle d'animation et de jeux



Salle d'activités

NOUVEAU !

Depuis le mois de janvier 2016, le R.A.M. organise, en partenariat avec la C.A.F., des ateliers de parents-enfants :

- ✓ Pour qui ? : Les parents, grands-parents...et les enfants
- ✓ Pour quoi ? : Pour échanger, comprendre, être accompagné dans son rôle de parent, se socialiser, s'éveiller, apprendre à se séparer pour les enfants
- ✓ Quand ? : Les derniers mercredis du mois de 9h à 11h, au R.A.M., 2 route Ecospace à Molsheim (*Anonyme, gratuit et sans inscription, informations auprès des responsables du R.A.M.*)

Conférence sur le thème de la « Coéducation »

Dans le cadre de son projet de soutien à la parentalité, financé par la C.A.F et la Communauté de Communes, le R.A.M. organise une conférence sur le thème de la « Coéducation ». **Le principe de la coéducation est la collaboration entre parents et professionnels de la petite enfance pour assurer une continuité éducative entre les différents lieux de vie de l'enfant.**

« *Pour qu'un enfant grandisse il faut tout un village* », comme l'indique ce proverbe africain, l'éducation d'un enfant ne se limite pas à ses parents, elle dépend aussi de son entourage. Jean EPSTEIN, psychosociologue de renom, viendra expliquer l'importance d'éduquer et d'accompagner « ensemble » le jeune enfant dans ses découvertes et ses apprentissages. Argumenté d'exemples concrets, il parlera de notions fondamentales dans les relations entre parents, enfants et professionnels de la petite enfance.

Jean Epstein travaille auprès des jeunes enfants, des adolescents et des familles depuis 1974. Il est reconnu en France et à l'étranger comme l'expert-référent de la Petite Enfance. Cofondateur du G.R.A.P.E. (Groupe de Recherche et d'Action Petite Enfance), Jean Epstein a été responsable

du programme « enfance » de la Fondation de France, membre de la Commission Européenne « Famille-Enfance-Education ».

La conférence est ouverte à tous : parents, futurs parents, assistants maternelles, professionnels de la petite enfance et bien entendu toutes les personnes intéressées par le sujet.

Infos pratiques : Mardi 17 Mai 2016 à 20h00, Hôtel de la Monnaie à Molsheim

Sur inscription avant le Jeudi 12 Mai 2016

au 03 88 49 66 66 ou jucuzzi@cc-molsheim-mutzig.fr



Liaisons cyclables : les nouveaux projets

La réalisation de liaisons cyclables est l'une des priorités pour la Communauté de Communes.

Trois nouveaux projets vont être mis en œuvre en 2016 sur les Communes de Mutzig, Gresswiller et Sultz-les-Bains.

Notre territoire est l'un des plus denses du département avec plus de **75 km de pistes et liaisons cyclables** ! Sur ces 75 km, les **pistes cyclables aménagées représentent 65,5 km**, réparties comme suit :

- 50 km de pistes cyclables en site propre
- 13 km en voies cyclables mixtes (partagées avec les engins agricoles)
- 2,5 km de bandes cyclables.

Ces aménagements sont valorisés par des circuits matérialisés grâce à des panneaux directionnels réalisés en concertation avec l'Office de Tourisme intercommunal. **Plus de 53 km d'itinéraires sont d'ores et déjà jalonnés !**

De nouveaux projets sont continuellement en réflexion ou en cours de réalisation. Les **travaux programmés cette année** sont les suivants :

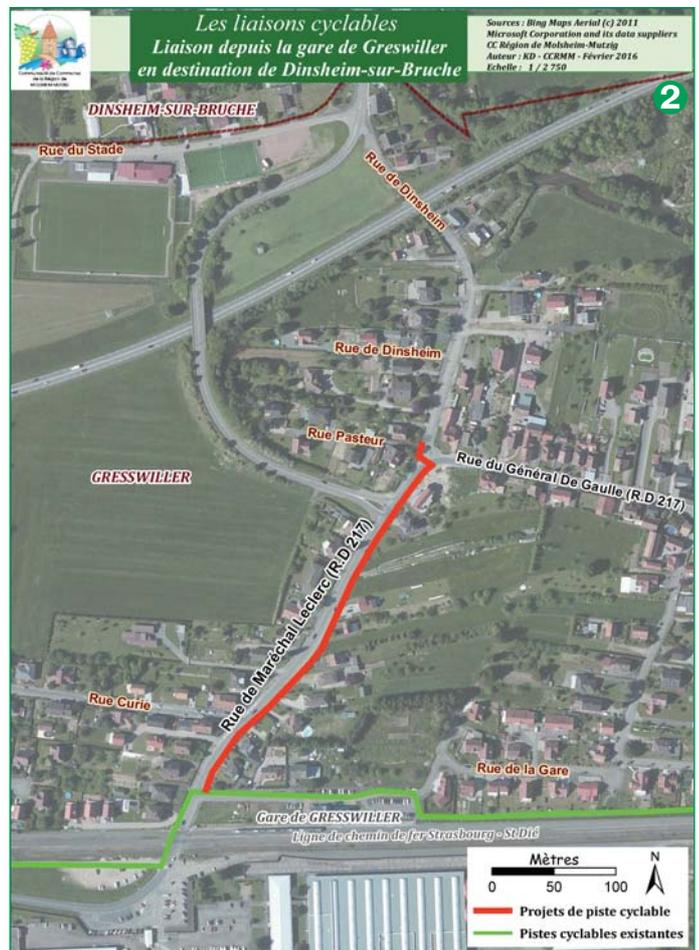
- ❶ la réalisation d'un tronçon cyclable (500 m) au droit du Dôme à Mutzig, reliant le Château des Rohan au Collège Louis Arbogast,
- ❷ la réalisation d'un tronçon cyclable (350 m) à Gresswiller reliant Dinsheim-sur-Bruche à la gare de Gresswiller,
- ❸ la jonction cyclable (1 650 m) avec la Communauté de Communes de la Porte du Vignoble à Sultz-les-Bains avec le franchissement de la Mossig.

Le **coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 535 200 € TTC** pour la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig.

La Communauté de Communes poursuit, par ailleurs, l'instruction de :

- ✗ la piste cyclable (165 m) entre le rond-point à l'entrée d'Ernolsheim-Bruche et la future piscine à Dachstein,
- ✗ la piste cyclable reliant Mutzig à Still et Heiligenberg en traversant la Commune de Dinsheim-sur-Bruche. Ce projet très complexe pourrait être réalisé en tranches.

L'ensemble de ces projets portera le linéaire de pistes et liaisons cyclables à 85 km sur notre territoire intercommunal !



La CHIRON : un nouvel emblème pour la Communauté de Communes !

Installé à Dorlisheim/Molsheim en 2005 par la Communauté de Communes, BUGATTI AUTOMOBILES SAS produit un premier modèle d'exception : la Bugatti VEYRON, dont la construction s'achève en 2015 avec 450 modèles produits. Sa remplaçante, la **Bugatti CHIRON** a été présentée pour la première fois au public au Salon International de l'Automobile de Genève 2016.

Avec la Bugatti Chiron, la marque de luxe française présente la supercar de série la plus puissante, rapide et luxueuse au monde. Une puissance de 1 500 ch encore jamais déployée auparavant par des véhicules de série, un fabuleux couple de 1 600 Nm pour 2 000 à 6 000 tr/mn et une foule d'innovations techniques, la Chiron met la barre plus haut à tout point de vue. La Chiron se place ainsi en future détentrice du record du monde de vitesse avec une vitesse de pointe qui battra largement le record détenu actuellement par Bugatti. Le constructeur a limité la vitesse maximale autorisée sur route à 420 km/h. L'accélération de 0 à 100 km/h se fait en moins de 2,5 secondes.



Il n'existera que 500 exemplaires de ce véhicule d'exception, le prix d'entrée de gamme se situe à 2,4 millions d'euros net. À l'heure actuelle, un tiers de la production totale a déjà été précommandé et le premier véhicule devrait être livré en automne 2016.

Tourisme

Des actions menées à l'échelle de 4 Intercommunalités

Pour une meilleure visibilité du territoire touristique, les Communautés de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, des Coteaux de la Mossig, de la Porte du Vignoble et du Pays de Marmoutier-Sommerau ont décidé, fin 2014, de réaliser ensemble des actions communes dans le domaine touristique, suivant les axes stratégiques définis.

Communication

Afin de montrer les possibilités offertes par le territoire en matière touristique et inciter les visiteurs à rester plusieurs jours, plusieurs documents de communication ont été élaborés en 2015, notamment une brochure des producteurs locaux et quatre calendriers mensuels indiquant les manifestations de la période estivale. En 2016, une carte touristique du territoire complètera le panel de documents de communication disponibles ainsi qu'une brochure dédiée aux familles.

Sur les ondes, l'été 2015 a été l'occasion pour *France Bleu Alsace* de lancer une nouvelle émission estivale appelée « Le tour d'Alsace en 40 jours ». Durant cette période, une dizaine de sites touristiques étaient mis à l'honneur chaque jour. Les auditeurs étaient également mis à contribution, le grand jeu de l'émission consistant à deviner où se déroule-

rait la dernière interview de la journée pour gagner des cadeaux. Grâce à cette émission ludique et grand public, les sites touristiques du territoire ont été les vedettes des ondes durant 5 journées du mois de juillet dernier.

Du côté des projets structurants pour l'année 2015, un partenariat a été engagé avec l'ISCOM, école de communication de Strasbourg, pour définir une dénomination innovante et attractive pour le territoire touristique. L'expertise et l'inventivité des 120 étudiants de l'école ont permis de faire émerger la dénomination « Ecrins d'Alsace » pour évoquer ce territoire aux multiples richesses et pépites touristiques. Elle sera utilisée pour l'ensemble des communications communes à venir.

Dynamique entre les Offices de Tourisme

Afin d'associer le personnel des quatre Offices de Tourisme à la dynamique entre les Communautés de Communes et les sensibiliser à l'offre touristique existante à proximité, quatre journées de visites des sites touristiques leur ont été destinées en 2015.

Nouvelle tendance touristique : le numérique

Le numérique est aujourd'hui un canal de communication incontournable dans le domaine touristique. Aussi, une enquête est actuellement réalisée auprès des prestataires touristiques alsaciens, pour connaître leurs usages et leur visibilité actuelle sur internet. Lorsque le diagnostic de cette démarche intitulée « Animation Numérique de Territoire » sera posé pour le territoire, des ateliers seront proposés aux acteurs pour améliorer leur visibilité sur le web.

ECRINS D'ALSACE 

Le nouveau logo « Ecrin d'Alsace »

La tuilerie-briqueterie Sonntag de STILL : un patrimoine industriel sauvegardé

La tuilerie-briqueterie Sonntag a définitivement fermé ses portes en 1960, laissant les outils de production et les bâtiments en quasi-abandon. Près de 45 ans plus tard, Betty et Marie PONS, petites-filles du dernier briquetier-tuillier Albert SONNTAG, se sont lancées dans cette incroyable aventure de sauvegarde d'un patrimoine familial unique sur le territoire.



Four Hoffmann en 2008 (avant travaux)

l'appui d'entreprises de la région comme la Briqueterie Wienerberger d'Achenheim, la Scierie Siat-Braun d'Urmatt, l'entreprise de couverture Vetsch et la Boulangerie Siegel de Still et Trilux Eclairage d'Erstein.

La création de l'Association pour la Réhabilitation de la Tuilerie Sonntag (A.R.T.S.) a permis de donner un cadre

Pour permettre la première ouverture au public en 2006, à l'occasion de la journée du patrimoine industriel, la petite équipe formée autour de Betty et Marie PONS a dû, tout d'abord, mener de gros travaux de défrichage afin de rendre simplement le site accessible. Depuis, le



Rangement des tuiles

chemin parcouru est remarquable avec en point d'orgue la restauration du four Hoffmann et la réfection de la toiture. Dès le début des travaux, les deux sœurs ont bénéficié de nombreux soutiens, tant de la part de la Société d'Histoire de Mutzig que de l'association "les copains de Still" et de bénévoles très motivés par le projet. Par ailleurs, la rénovation du four Hoffmann a été rendue possible grâce à

plus formel aux travaux menés sur le site. Celle-ci compte 50 membres avec deux objectifs bien distincts. Si le premier est bien naturellement la réhabilitation du site, la finalité est surtout de faire vivre ce patrimoine au travers d'animations variées comme des stages de céramique, des visites scolaires ou de groupes, l'organisation d'événements (cinéma en plein air, bourse aux plantes...) et bien évidemment l'ouverture du site au grand public plusieurs dimanches dans l'année. Côté travaux, l'objectif lancé pour 2016 est d'aménager la partie supérieure du four Hoffmann et de créer un accès pour les visiteurs.



Travaux four Hoffmann 2013-2014

Dates & chiffres clés :

- 1720 : création de la tuilerie-briqueterie (structure communale)
- 1805 à 1960 : exploitation par la famille Sonntag (capacité de production : 1 800 000 briques pleines et 900 000 briques perforées/an)
- 1885 : installation du four Hoffmann
- 1960 : arrêt de la production, les outils de production et les bâtiments sont laissés à l'abandon
- 2005 : 1^{ers} travaux de défrichage et de consolidation des bâtiments
- 2010 : création de l'Association pour la Réhabilitation de la Tuilerie Sonntag (A.R.T.S.)
- 2013-2014 : restauration du four Hoffmann avec la réfection de la toiture (Inauguration en 2014)
- 2016 : projet d'aménagement de la partie supérieure du four pour permettre l'accès aux visiteurs

Processus de fabrication d'une brique :

❶ **Extraction** de la terre glaise à l'aide d'une excavatrice. La terre était chargée sur des wagonnets, poussés jusqu'aux bâtiments.



❷ **Façonnage** des briques

- broyage des petits cailloux se trouvant dans la terre,
- mélange de la terre avec de l'eau à l'aide d'un malaxeur, puis façonnage
- découpage à la dimension souhaitée (6, 12 ou 25 cm)
- perforation de la brique.



❸ **Séchage**

Plusieurs types de séchoirs :

- séchoir à air libre composé d'étagères fixes en latte, durée de séchage de 10 à 15 jours
- séchoir artificiel : l'air du



four est pulsé au moyen de ventilateurs sous les briques via des conduites souterraines à l'intérieur du séchoir.

Le séchage ne devait pas être trop rapide pour ne pas ébrécher la brique lors de la cuisson.

❹ **Cuisson** dans le four

Breveté en 1858, le four Hoffmann fut le premier four à fonctionnement continu. Cette invention de l'architecte berlinois Friedrich Hoffmann représente un progrès considérable pour la cuisson des briques et des tuiles.

Les briques étaient cuites à une température de 800 à 1000° C. Après la cuisson, elles devenaient rouges, couleur liée au fer qu'elles contenaient. Les briques étaient fabriquées de fin mars à début novembre, l'hiver étant consacré à la réparation des machines.

A noter que les déchets de fabrication étaient concassés et utilisés comme revêtement pour les terrains de tennis.



AGENDA 2016

- **Bourse aux plantes** : Dimanche 17 avril de 8h à 16h.
Dans un cadre de verdure sont proposés au public : des plantes, des livres relatifs au jardin et des poteries en terre cuite pour jardin. GRATUIT.
- **Fête du Patrimoine industriel** :
Dimanche 10 juillet de 10h30 à 18h00.
Visites guidées gratuites - Expo photos - Atelier poterie pour enfants (3 €). Buvette et petite restauration.
- **Dimanches d'été à l'ancienne tuilerie de Still** :
les Dimanches 17 juillet et 14 août
Visite guidée sur le thème : "De la terre glaise à la cuisson dans le four".
Promenade dans la carrière de glaise jusqu'aux machines de production et au four Hoffmann.
Départ des visites : 16 h - Participation : 2 €.
- **Journées européennes du Patrimoine** :
Samedi 17 septembre de 14h30 à 18h00 et
Dimanche 18 septembre de 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00.
Visites guidées gratuites sur le thème : "De la terre glaise à la cuisson dans le four".
Buvette et petite restauration.
- Animations autour de la **découverte de la céramique par un céramiste** : Juillet/Août 2016.
- **Journées de travaux** :
Samedi 26 mars, Samedi 16 avril, Samedi 7 mai, Samedi 4 juin, Samedi 9 juillet.
- Visites de groupes (sur rendez-vous).

